



Mobilis LE JOURNAL

Le Plus Grand Réseau au service des 34 millions d'Algériens

Jun 2007 N°6
mobilis.lejournal@mobilis.dz

Le mot du Président

Relever le défi de la qualité

Le 2 mai, le Président Directeur Général de Mobilis a présenté ses vœux à l'ensemble des travailleurs et a rappelé les nouvelles grandes orientations de Mobilis.



"Nos réformes sont soutenues et leurs résultats satisfaisants. Le défi de la couverture Réseau a été une réussite pour chacun de vous, mais bien d'autres défis se profilent à l'horizon.

Le plus important étant celui de la qualité de service.

Si nous voulons nous imposer malgré la concurrence accrue et le phénomène de substitution, nous devons redoubler d'efforts vis à vis de la clientèle pour atteindre les objectifs suivants:

- Renforcer la qualité de nos relations avec les clients
- Gérer avec plus de précision nos processus et les améliorer
- Expliquer plus clairement nos intentions
- Eviter les négligences: le domaine de la téléphonie mobile est suffisamment exposé aux aléas du marché

En agissant dans cet esprit, nous ferons preuve de dynamisme et inspirerons confiance. Ainsi nous serons compétitifs et plus proches de nos clients.

Connaître les activités de ses clients dans les moindres détails, c'est aussi se donner les moyens de cibler les réponses à leurs préoccupations afin de mieux élaborer des solutions individualisées.

Voilà pourquoi chez Mobilis, la gestion repose de plus en plus sur une connaissance précise des besoins de nos partenaires et surtout de notre clientèle.

Nous voulons parler un seul langage: celui de nos clients.

Notre stratégie à venir est donc très claire. Au centre le client. Autour la qualité.

"Rapidité, fiabilité, adaptabilité" voilà quelques-uns des maîtres mots qui guident nos actions en vue d'anticiper les besoins du client.

C'est pourquoi j'attends de vous, en tant que partenaires que vous communiquez à l'entreprise vos critiques et vos expériences.

Notre leitmotiv étant de rester constamment à votre écoute, et à l'écoute de notre clientèle nous examinons avec grand soin et beaucoup d'intérêt vos requêtes. Et, les réalisons dans toute la mesure de notre possible.

Pour conclure, je lance cet appel à tout un chacun : redoublez d'effort et conjuguez ces efforts pour créer des équipes que je veux certes performantes mais surtout solidaires. Bonne fête".

HACHEMI BELHAMDI
Président Directeur Général

Mobilis participe à la 40^e Foire Internationale d'Alger, au pavillon "F" du 2 au 7 juin à la Safex, Pins Maritimes.



SUPERBE TOMBOLA AVEC HYUNDAI

1 Tucson CRDI
1 Atos GLX

- Animations, jeux et distributions de cadeaux au profit de tous les visiteurs de cette manifestation.
- Mobilis présente au grand public ses offres, ses services et ses promotions postpayés et prépayés.
- Mobilis organise une superbe tombola.

96,7 %

Définitivement le plus grand réseau

ETRE PLUS PRES DE NOS ABONNES

La caravane Bladi de Mobilis

Mobilis a pris la route le 20 mai d'Alger pour un long périple qui la mènera à Bouira avant d'arriver à la ville aux 1000 coupoles, El Oued, pour être au rendez-vous de la grande manifestation des NTIC, prévue les 3, 4 et 5 juin 2007. (suite page 3)

CARAVANE BLADI

ARRIVE CHEZ VOUS!

BOUIRA

SETIF

BORDJ BOU ARREIDJ

T' SILA

EL OUED

BISRA

DU 20 mai au 05 juin 2007

le plus Grand Réseau au service des 34 millions d'Algériens

40^e FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER FORTE PARTICIPATION DE Mobilis

El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

Mobilis renforce son réseau

Hachemi Belhamdi, PDG d'ATM Mobilis, a mis en exergue dans un discours prononcé lors d'une soirée organisée à l'hôtel El Aurassi qu'avec un taux de couverture de 96,70%, le réseau de Mobilis est présent partout en Algérie, se référant à un audit final de couverture et de qualité de l'année 2006 publié par l'Autorité de régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT), le 24 janvier 2007.

L'opérateur public de téléphonie mobile ne disposait que de 756 BTS en décembre 2004 et a réussi à atteindre 3424 BTS en décembre 2006, soit une multiplication par 5 du parc de BTS en deux ans. Le plan financier témoigne de la progression de Mobilis avec un chiffre d'affaires multiplié par 3 entre 2003 et 2005 et des investissements qui dépasseront les 60 milliards de dinars entre 2004 et 2006. Le besoin fort et universel de communiquer continue de booster le marché algérien des télécommunications, tout particulièrement celui de la téléphonie mobile, l'évolution a su défier toutes les analyses et les prévisions les plus optimistes. Un marché qui dispose encore d'une réserve de croissance et d'une augmentation maîtrisée du taux de pénétration du mobile. Selon les responsables de Mobilis, l'enjeu consiste à augmenter l'ARPU, c'est-à-dire le chiffre d'affaires moyen par abonné par le développement des usages et la généralisation de revenus supplémentaires (professionnels, jeunes). L'innovation technologique est aussi un facteur de développement ainsi que la stimulation de la demande et de l'usage sur l'ensemble des offres (résidentiels et corporate), l'exploitation des capacités technologiques et des solutions (GPRS/MMS, 3G).

EL MOUDJAHID
LA REVOLUTION PAR LE PEUPLE ET POUR LE PEUPLE

Mobilis fête une couverture de 96,7% et 7,5 millions d'abonnés

L'opérateur historique de la téléphonie mobile a fêté, en grandes pompes les résultats enregistrés durant l'exercice 2006 que ses responsables, à leur tête le P-DG, M. Hachemi Belhamdi, ont jugé "d'excellents". L'hôtel Aurassi s'est, en effet, totalement mis, tout au long de la soirée, aux couleurs de l'opérateur, y compris son imposante façade.

C'était tout simplement une soirée digne de ce qui se fait sous d'autres cieux, en pareilles circonstances, qui a sanctionné l'audit final de couverture et de qualité publié par l'Autorité de régulation (ARPT).

Avec un taux de couverture nationale annoncé de 96,70% enregistrant 25 points de couverture par rapport à l'année précédente, l'opérateur met l'accent notamment sur sa présence dans des régions les plus reculées à l'instar des villes frontalières. Un travail colossal a été réalisé, note M. Belhamdi, entre décembre 2004 et décembre 2006, une période marquée par la multiplication par cinq du parc des BTS passé de 756 stations en décembre 2004 à 3.424 en décembre 2006.

"Le pays est désormais couvert en totalité par un réseau fiable et

de qualité, nous sommes heureux d'avoir satisfait à cette obligation et d'avoir répondu avec force aux attentes de nos clients", a déclaré en substance le P-DG visiblement très ému devant une salle archicomble, composée notamment de partenaires de l'opérateur ainsi que de représentants du ministère de la tutelle à leur tête le ministre lui-même.

Sa stratégie, le groupe veut la traduire en actes quotidiens visant à améliorer son image et à maintenir sa position sur le marché. Il est ainsi engagé avec la concurrence dans la bataille technologique qui sera marquée dans un avenir proche par l'introduction de la 3G du téléphone mobile. En attendant la licence d'exploitation de ce réseau, Mobilis a déjà entamé depuis deux ans les essais techniques de cette nouvelle technologie.

En visite dans l'ouest du pays, le ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication avait annoncé à ce sujet, rappelons-le, l'élaboration des avis d'appel d'offres internationaux qui permettront à une commission ministérielle d'étudier les soumissions et de présenter le projet au gouvernement au cours du premier semestre de l'année en cours.

L'EXPRESSION
LE QUOTIDIEN

Mobilis assure une couverture de 96,7%

L'opérateur téléphonique Mobilis s'offre, selon son directeur général, M.Hachemi Belhamdi, "le meilleur réseau au niveau national en couverture et en qualité". L'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT), dans son dernier audit, a attribué à Mobilis un taux de couverture et de qualité de 96,70%, c'est-à-dire un taux bien au-dessus du minima requis par le cahier des charges, soit une évolution de 25 points par rapport à l'année dernière. "Cet exploit est une fierté pour nous, et nous avons le sentiment d'avoir accompli un devoir envers les millions d'abonnés qui sillonnent le territoire national. Nous faisons notre mieux pour les satisfaire en matière de service et de qualité", dira M.Hachemi Belhamdi, président directeur général de Mobilis, au cours de la cérémonie organisée à l'hôtel El Aurassi. Cet événement, qui a été rehaussé par la présence de M.Boudjemaâ Haïchour, ministre de la Poste et des Technologies de l'information, ainsi que par les directeurs d'entreprises privées et étatiques, a été l'occasion pour Mobilis d'exprimer sa joie en réussissant le défi lancé il y a quelques années. "Notre bonheur sera complet en couvrant 100% du territoire national. Et je promets aux abonnés que cette mission sera bientôt réalisée grâce aux efforts de toute l'équipe de Mobilis", affirme le premier responsable de l'entreprise. Par ailleurs, Mobilis a remis des chèques à une dizaine d'associations dont l'association de prévention contre le sida, Baraka, l'association des cancéreux et celle des handicapés moteurs.

Horizons
QUOTIDIEN NATIONAL

Mobilis fête sa meilleure couverture réseau

L'opérateur public Mobilis a fêté, à l'hôtel El Aurassi, sa classification par l'ARPT comme meilleur réseau au niveau national en cou-

verture et en qualité avec un taux de 96,7%. De très nombreux invités, dont des personnalités de divers horizons, ont été conviés à cette soirée, dont le ministre du secteur, Boudjemaâ Haïchour, ainsi que le président du conseil d'administration de l'ARPT, pour partager la joie du personnel de Mobilis.

L'argent récolté dans les différents épisodes du jeu "Bordj El Abtal" a été remis, lors de cette soirée, aux dix associations de la société civile sous forme de chèques, ainsi que des cadeaux pour les gagnants des différents jeux lancés par l'opérateur.

Lors de son allocution, le président-directeur général de Mobilis, Hachemi Belhamdi, indiquera qu'avec ce taux de 96,7%, l'opérateur public enregistre "un bond de 25 points de couverture par rapport à l'année précédente, dans des conditions optimales de confort et de qualité d'écoute". L'opérateur a multiplié par 5 son parc BTS (antenne relais) en 2 ans, en passant de 756 en décembre 2004 à plus de 3400 à fin 2006. "C'est un déploiement de réseau bien au-delà de nos obligations", soulignera le patron de Mobilis.

"La bataille technique a été engagée et le pari tenu, c'est donc mon devoir de venir vous le dire très fort, ce soir, et c'est une immense joie de le célébrer ensemble", s'est exclamé l'orateur. Ce dernier s'engage avec son entreprise à maintenir ce leadership sur le réseau durant cette année, à renforcer la relation avec les clients et à améliorer et moderniser l'entreprise... Il conclura son discours en donnant rendez-vous à ses auditeurs dans les prochains jours pour divulguer les chantiers de l'opérateur en 2007

INDÉPENDANT
LE JOURNAL

Mobilis fête ses 96,7 % de couverture de réseau

A l'occasion de la publication de l'audit final de couverture et de qualité réseau des opérateurs de téléphonie mobile pour l'année 2006 par l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications, qui crédite d'une bonne note l'opérateur public de téléphonie mobile ATM Mobilis, celui-ci a choisi de fêter l'événement en organisant une cérémonie à l'hôtel Aurassi à Alger.

L'audit de l'ARPT crédite, en effet, d'une très bonne notation l'opérateur public, qui fait dire à M.Hachemi Belhamdi, président-directeur général de Mobilis : "Avec un taux de couverture de 96,7 %, le réseau de Mobilis est présent partout en Algérie, que ce soit au Nord ou au Sud, en ville ou à la campagne". Lors de son discours, M. Belhamdi a estimé que "par ces résultats, le réseau de Mobilis est confirmé plus que jamais comme étant le plus grand réseau de téléphonie mobile en Algérie", puisqu'il est "présent dans les points les plus reculés du pays (...) et dans plusieurs villes frontalières du pays". Selon les détails publiés par l'ARPT, les 96,7 % représentent plus exactement la couverture de réseau au niveau des localités, alors que la couverture sur les axes routiers est de 82,35 %. Il convient de noter que la soirée a également vu la remise des chèques aux associations bénéficiaires des gains du jeu Bordj El-Abtal, la remise des cadeaux aux gagnants du grand jeu SMS ainsi que la remise d'un véhicule 4X4 à l'heureux gagnant également du grand jeu SMS Bordj El-Abtal.

L'INTERVIEW DE M. HACHEMI BELHAMDI AU PERIODIQUE "PHONE MAGAZINE"

"Le réseau de Mobilis est présent partout en Algérie"

La publication spécialisée "PHONE MAGAZINE" a publié une interview du PDG, Mr HACHEMI BELHAMDI, dans laquelle le premier responsable de Mobilis parle des excellents résultats enregistrés et révélés par l'audit final de couverture et de qualité du réseau pour la quatrième année d'activité de l'ARPT.

Cette cérémonie a eu lieu en présence du ministre de la poste et des nouvelles technologies de l'information et de la communication M. Boudjemâa Haïchour, du président de l'autorité de régulation de la poste et des télécommunications, M. Mohamed Belfodil et des cadres dirigeants de l'entreprise.

Le PDG de Mobilis M. El-Hachemi Belhamdi a estimé que "par ces résultats, le réseau de Mobilis est confirmé plus que jamais comme étant le plus grand réseau de téléphonie mobile en Algérie", en indiquant qu'"avec un taux de couverture de 96,70%, le réseau de Mobilis est présent partout en Algérie que ce soit au Nord ou au Sud, en ville ou à la campagne".

Plus explicite, le premier responsable de Mobilis a déclaré : "Nous sommes, aujourd'hui, présents dans les points les plus reculés du pays et nous couvrons quasiment toutes nos frontières puisque Mobilis est présent seul dans plusieurs villes frontalières du pays à l'instar de Kasdir, Moghel,



Boukais, Bordj Badji Mokhtar, Ain Guezzem, Bordj Omar Driss, Ben Guecha Douar el Ma, Dab Dab et El Borma".

Il a indiqué, également, qu'"avec ces récents résultats, nous enregistrons un bond de 25 points de couverture par rapport à l'année précédente dans des conditions optimales de confort et de qualité d'écoute".

Et d'ajouter : "Les résultats obtenus sont de 96,70% de couverture de réseau au niveau des localités de 2000 habitants et de 83,35% sur les axes routiers".

Ces résultats n'ont été possibles, dira M. Belhamdi, que "grâce aux gigantesques efforts de déploiement réalisés par Mobilis entre décembre 2004 et décembre 2006. Et pour cause, l'opérateur public est passé de 756 stations de base (BTS) en décembre 2004 à 3424 BTS installées à fin décembre 2006 soit une multiplication par 5 du parc de BTS en l'espace de 2 ans, précise M. Belhamdi. L'opérateur historique compte consolider davantage son réseau durant l'année 2007".

M. Belhamdi donne également les autres axes de travail sur lesquels l'ensemble du personnel de Mobiles devra plancher pour l'année en cours. "L'amélioration de l'image de l'entreprise, la modernisation de son organisation et le renforcement de sa relation avec ces clients".

Mobilis fête ses 96,7 % de couverture de réseau



remise d'un chèque à l'association des enfants diabétiques

Le 20 février 2007, Mobilis a fêté, à l'hôtel El Aurassi, en grand les résultats enregistrés durant l'exercice 2006. Tous

les responsables du secteur des télécommunications et les cadres de Mobilis, à leur tête le P-DG,

M. El Hachemi Belhamedi ont été de la fête. Ces excellents résultats enregistrés par Mobilis, révélés par l'audit final de couverture et de qualité de réseau pour l'année 2006, et publiés par l'ARPT le 24 janvier 2007, ont confirmé Mobilis, comme étant le plus grand réseau de téléphonie mobile en Algérie, avec un taux de couverture de 96,7 %. Le réseau de Mobilis est présent partout en Algérie, que ce soit au Nord ou au Sud, en ville ou à la campagne. Avec ces récents résultats, notre entreprise enregistre un bond de 25 points de couverture par rapport à l'année précédente dans des conditions optimales de confort et de qualité d'écoute. Ces résultats n'ont été possibles que grâce aux gigantesques efforts de déploiement réalisés par l'entreprise entre décembre 2004 et décembre 2006.



Un des gagnants honoré par Mobilis.

Remise des cadeaux pour les gagnants de "Bordj El-Abtal"

Le mardi 3 avril 2007, Mobilis a organisé, au sein de son siège, une sympathique cérémonie en l'honneur des lauréats des jeux SMS spécial Ramadhan et "Bordj El-Abtal". Près d'une trentaine de personnes ont reçu à cette occasion des cadeaux (parures en or et articles électroménagers). Les trois premiers de chaque jeu ont été récompensés, rappelons-le, lors de la grande soirée organisée, en février dernier, à l'hôtel El-Aurassi, pour célébrer la désignation de Mobilis par l'Autorité de régulation (ARPT) comme le plus grand réseau de la téléphonie mobile en Algérie, avec un taux de couverture de 96,7%.

Nos rendez-vous avec vous



West Telecom 2007

Le Dimanche 22 Avril 2007, Monsieur Boudjemaâ HAICHOUR, Ministre de la Poste et des Technologies de l'Information

et de la Communication a procédé à l'inauguration du 3^e "West Telecom 2007" accompagné de Monsieur Hachemi BELHAMD, Président Directeur Général d'ATM Mobilis. Mobilis a marqué fortement sa participation à ce 3^e "West Telecom 2007", Salon de la Communication et des Télécommunications de l'Ouest, qui s'est tenu au Palais des Expositions M'Dina Djedida-EMEC à Oran, du 22 au 28 avril 2007, avec un riche programme d'animations, des distributions de cadeaux, et une tombola organisée quotidiennement, en collaboration avec les distributeurs mas-



Hamid et le Djaz Phone

ters "DJAZ PHONE" qui a émerveillé les visiteurs oranais avec sa Well Machine et le deuxième distributeur master "WASSILA TELECOM", au niveau de son stand. Il a été également mis à disposition des clients et visiteurs de ce salon un espace d'informations destiné à répondre à toute question relative aux produits et services Mobilis.

2^e Salon national des nouveautés

ATM Mobilis est sponsor leader du 2^e Salon des nouveautés organisé du 06 au 15 Mai 2007, à la grande surface du Lac à Béjaia. Mobilis a présenté son service 2^e Génération de mobile l'EDGE qui permet de naviguer à un débit qui peut atteindre 175 Kbits, ainsi les différentes promotions du moment de l'Entreprise. Une animation et une tombola ont été à l'affiche de ce salon.

LA CARAVANE BLADI DE MOBILIS du 20 Mai au 05 Juin 2007



Le 20 Mai 2007 au matin, la " Caravane Bladi " de Mobilis a pris son départ depuis le siège d'ATM Mobilis après une collation offerte à l'ensemble du personnel et rehaussée par le discours de motivation et les vœux de réussite de Monsieur Hachemi BELHAMD, Président Directeur Général d'ATM Mobilis. Cette opération itinérante de communication de proximité ciblera durant deux semaines les chef-lieu de wilaya de, Bouira, M'sila, Sétif, Bordj Bou Arreridj, Djelfa et Biskra pour finir le 31 mai à El Oued, par une escale de 5

jours riche en animation et promotion. L'équipe de conseillers qui accompagne la Caravane Bladi est totalement mobilisée pour assurer la meilleure prise en charge de nos visiteurs. Renforçant ainsi l'importante présence de Mobilis participant et Sponsor Diamond au 1^{er} Carrefour International des TIC qui se tiendra les 3, 4 et 5 Juin à El Oued.

CARREFOUR INTERNATIONAL DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION EL OUED les 03, 04 et 05 Juin 2007

Mobilis participera à ce premier Carrefour International sur les Technologies de l'Information et de la Communication avec un stand personnalisé de 200 m² pour y présenter ses offres et services ainsi que son réseau expérimental UMTS (3G) qui va, sans nul doute, attirer l'attention des visiteurs et des exposants à cette manifestation Cet événement sera organisé par le Groupe Algérie Telecom, sous le haut Patronage de Monsieur le Ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication. Le thème générique de cette manifestation est le "Le monde arabe à l'aube des nouvelles technologies de l'information et de la communication".

MED-IT @ ALGER



Boudjemaâ Haïchour au stand de mobilis

La 4^e édition du Salon International d'Affaires sur les Technologies de l'Information "MED-IT @ ALGER", qui a eu lieu les 17 et 18 avril 2007 au Palais de la Culture et placé sous le haut patronage du Ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication et de la Ministre de la culture, a vu la participation de Mobilis qui a présenté ses nouvelles innovations technologiques.

Med-IT 2007 a enregistré cette année la participation de 80 exposants dont la moitié sont des entreprises nationales. Ce salon a vu la participation d'entreprises marocaines, tunisiennes et suisses.

Cette année, le nombre de participant est nettement en hausse par rapport à l'année dernière. Il est à rappeler que Med-It est un salon exclusivement dédié aux professionnels. Mobilis a présenté l'offre UMTS, 3^e Génération, une des innovations les plus avancées dans le domaine de la téléphonie mobile avec la découverte des différents aspects de cette offre tels que la visiophonie, la vidéo streaming ou encore l'accès à Internet haut débit via Data Card.

Sponsoring

Finale de la coupe d'Algérie de basket ball



Pour célébrer la grande fête du sport national et la fête internationale des Travailleurs, Mobilis a sponsorisé, pour la seconde fois, la 45^e finale de la coupe d'Algérie de basket ball, qui s'est tenue du 1^{er} au 3 mai 2007, à la salle Harcha et qui a opposée le WA Boufarik et DRB Staouéli. Le score final de cette rencontre a été de 66-64 en faveur de l'équipe de Staouéli.

Direction de la Marque et de la Communication (DMC)

M. Arezki Bouaziz

Correspondant de gestion

Département Affaires Communes, Reporting, Qualité

Sous Direction Relations Externes et Gestion des événements

M. Mohamed Salah Daas

Sous Direction Communication Interne

M. Azzedine Aït Touriad

Sous Direction Développement et Communication de la Marque

Département Relations Presse et Relations publiques

Département information et médias

Département Sponsoring, mécénat et événementiel

Département médias électroniques

Depuis l'installation d'un directeur de la Marque et de la Communication, cette structure a pris à bras-le-corps les actions suivantes :

- Elaboration de la stratégie et la définition du plan d'action de la Marque et de la Communication,
- Définition et garantie au niveau de la direction le contrôle du budget annuel de la Marque et de la Communication,
- Conception de la stratégie et du plan de Communication Interne au sein de Mobilis et garantie du soutien à la D.R.H.,
- Accompagnement des actions permanentes de Communication, des manifestations événementielles (salons, foires, congrès, séminaires), de sponsoring et de parrainage,
- Développement de la Communication grand public, des rela-

tions avec la presse et des relations publiques,

- Proposition et gestion en permanence des actions d'amélioration de la communication de la "Marque" (charte graphique, code couleur, respect du livre des normes de la Marque) et participation à l'élaboration de la documentation Commerciale
- Sélection des partenaires : agences, imprimeurs, etc... et définit les contrats régissant les relations entre Mobilis et les prestataires,
- Validation de la réalisation des supports de Communication écrits, oraux, visuels et multimédias de l'entreprise,
- Recrutement en nombre et en qualité des ressources humaines prévu par l'organigramme de l'entreprise ;
- Occupation rationnelle de ses nouveaux locaux (sous la

direction générale), doter la DMC des moyens nécessaires en plein exercice de ses missions.

L'objectif de rentabilité de cette Direction de la Marque et de la Communication est de réussir ses missions afin que la part de marché en terme de notoriété et d'image soit supérieure à la part de marché "voix" au regard de l'investissement. Ceci en optimisant les budgets de Communication, par le choix judicieux des actions, leur qualité de réalisation et la cohérence des expressions de la Marque et de la Communication aussi bien à l'interne qu'à l'externe de l'entreprise.

MUTUELLE : Les avantages sociaux

Constituée conformément aux dispositions de la loi : 90-31 du 04 Décembre 1990, relative aux associations et de la loi 90-33 du 25 Décembre 1990, complétée et modifiée par l'ordonnance 96-20 du 06 Juillet 1996, la MG/PTT, est un organisme à but non lucratif géré par un conseil d'administration élu en

assemblée générale par des délégués représentants directs des adhérents. Mutuelle des personnels de la Poste, des Télécommunications, ainsi que des retraités issus de ces organismes, son action s'appuie sur des valeurs d'entraide et de solidarité. Avec ses 50 000 adhérents dont 5 500

retraités, et plus de 170 000 personnes protégées, la MG/PTT est l'une des plus importantes mutuelle du pays. Mutuelle nationale, la MG/PTT est organisée en plusieurs sections locales réparties sur l'ensemble du territoire.

LES PRINCIPALES MISSIONS DE LA MG/PTT

Conformément à ses statuts, la MG/PTT qui exerce des activités complémentaires à celles prévues par les autres législations sociales en vigueur a pour but de mener des actions de solidarité et d'entraide à travers :

Les prestations individuelles

Les prestations individuelles servies par la mutuelle sont constituées de trois prestations à savoir :

- Les prestations en nature de l'assurance maladie ;
- Les indemnités journalières de l'assurance maladie à un taux de 25 % du salaire soumis à cotisation de sécurité sociale de l'adhérent pendant les 15 premiers jours ;
- Prestations à caractère spécifique sous forme d'aide en espèce. Ces prestations sont accordées en raison du faible taux de remboursement par la CNAS. Il s'agit notamment de l'optique, de la chirurgie, des soins coûteux et en cas de sinistres etc...

Les prestations collectives

La MG/PTT se distingue par une politique de création et de gestion



d'œuvres sociales, à travers tout le territoire national. Dans le monde où les exigences sont chaque jour plus contraignantes, elle subit des pressions de la part des adhérents et des délégués actifs qui l'incitent à aller sans cesse de l'avant en élargissant son champ d'action. Les adhérents à la MG/PTT, disposent d'établissements de cure et de repos, dans les stations thermales de Bou-Hanifia, Zelfana, Biskra et Guelma et pour bientôt le centre de Khenchela ; ainsi que des centres de repos à Oran, Annaba, Tébessa et Tlemcen. Ils disposent également de 36

centres médico-sociaux, 07 centres de prothèses dentaires, 02 centres de radiologies et d'analyses médicales, implantés à travers le territoire national.

TAUX DE LA COTISATION MUTUELLE

- Le taux de la cotisation est fixé à :
- 1,50% calculé sur la base du salaire du travailleur soumis à cotisation de la sécurité sociale pour les travailleurs en activité
 - 0,50% du montant de la pension ou de la rente pour les retraités.

CAISSE AUTONOME VIE-DECES-INVALIDITE-RETRAITE (C.A.V.D.I.R)

- Admission : Les mutualistes doivent être âgés de moins de 35 ans à la date d'adhésion.
- La cotisation : La cotisation est égale à 1% du salaire soumis à cotisation à la sécurité sociale plafonné à 10.000 DA par mois.
- Les prestations accordées :
 - a) Au départ à la retraite ; Versement d'un pécule unique départ à la retraite d'un montant égal à un mois de salaire plafonné à 10.000 DA pour deux (02) années de cotisation.
 - b) En cas d'invalidité permanente totale en activité ; Un mois de salaire soumis à retenue par année de cotisation plafonnée à 10.000DA. Aide annuelle au titre du fonds social de la caisse autonome.
 - c) En cas de décès en activité de service ; Un mois de salaire soumis à retenue par année de cotisation plafonnée à 10.000 DA.

Quelques conseils

Votre dossier doit comporter suivant les cas :

- 1 - pour le remboursement des 20%** : le volet de remboursement de la caisse de sécurité sociale comportant le n° mutuelle et le n° CCP.
- 2 - Pour l'allocation journalière** : le volet de paiement de la caisse de sécurité sociale comportant le n° mutuelle et le n° CCP.
- 3 - pour l'allocation optique-lunettes** : le volet de remboursement ainsi qu'une photocopie de l'ordonnance comportant le montant payé le n° mutuelle et le n° CCP. * Une convention optique a été conclue avec un opticien à Alger. Les mutualistes intéressés par avantage d'adresseront à la Mutuelle pour l'obtention de la prise en charge.
- 4 - Pour l'allocation naissance** : l'acte de naissance comportant le n° mutuelle et le n° CCP.
- 5 - Pour l'allocation décès** : l'acte de décès comportant le n° mutuelle et le n° CCP.

L'interconnexion

L'interconnexion demeure le facteur essentiel et l'élément clé pour le déploiement de chaque opérateur qu'il soit mobile ou fixe. Elle permet d'une part de regrouper l'ensemble des réseaux compatibles ouverts au public au sein d'un réseau national et d'autre part de garantir l'efficacité technique de ce réseau national aux meilleures conditions économiques.

● **ARPT** : Autorité de Régulation des Postes et des Télécommunications. C'est l'institution chargée de réguler le marché du secteur des télécommunications en Algérie et arbitrer, conformément à la Loi, le moindre litige ou contentieux entre les opérateurs.

● **Interconnexion** : Réunion par des connexions physiques et logiques de deux systèmes/réseaux indépendants entre eux.

● **Liaison d'interconnexion** : Circuit permettant la connexion entre le réseau d'ICOSNET S.A.R.L. et un Point d'Interconnexion (POI) du réseau de Algérie Télécom Mobile.

● **Point d'Interconnexion (POI)** : point du Réseau d'une Partie où peut être réalisé l'interconnexion avec le Réseau de l'autre Partie. Les points d'interconnexions sont également les points de démarcation entre le Réseau de chacune des Parties.

● **Site d'Interconnexion** : c'est le POI ouvert à l'interconnexion qui n'est pas fonctionnellement fermé ou saturé.

● **Trafic à l'Heure Chargée** : valeur du Trafic mesurée sur toute Ligne de connexion ou point de connexion pendant les heures chargées

● **Trafic de débordement** : part du trafic offert à un ensemble de ressources et qui n'est pas écoulé par cet ensemble

● **Trafic d'interconnexion indirecte** : Trafic pour lequel un abonné raccordé à un Opérateur de Boucle Locale devient pour la communication un client d'un autre opérateur distant.

● **Trafic d'interconnexion directe** : L'interconnexion directe ou service de terminaison d'appel, consiste, pour un opérateur, à terminer un appel vers un abonné de ATM Mobilis. L'appel est acheminé par l'opérateur jusqu'au point d'interconnexion ; il est ensuite pris en charge par ATM Mobilis sur son réseau à partir du point d'interconnexion jusqu'au poste de cet abonné.

● **Catalogue d'interconnexion** : le catalogue contenant l'offre technique et tarifaire d'interconnexion de référence, publié par les opérateurs de réseaux publics et approuvé par l'autorité de régulation

● **Convention d'interconnexion** : elle détermine les conditions techniques et financières de l'interconnexion et elle fait référence aux catalogues d'interconnexion préparés chaque année par les opérateurs. Ces catalogues sont préparés et publiés par les opérateurs.

● **Description des services** : Les services constituant le Catalogue d'Interconnexion sont les suivants :

1. L'acheminement du trafic commuté de l'Opérateur depuis les Points d'Interconnexion jusqu'à destination des clients d'ATM MOBILIS, y compris le trafic commuté en provenance de l'international, à l'exception toutefois de celui des opérateurs de réseaux mobiles ;
2. La fourniture de Liaisons d'Interconnexion permettant à l'Opérateur de transmettre son trafic d'Interconnexion depuis son Point de Présence vers le Point d'Interconnexion ;
3. La localisation d'équipements de l'Opérateur permettant à l'Opérateur d'installer ses équipements à des fins d'Interconnexion dans les Sites de ATM Mobilis.

● **Le décompte** : C'est le résultat de la mesure du trafic entre les réseaux des deux Parties sur un

Liaison d'Interconnexion donné. Il doit être exprimé à la fois en nombre de minutes calculé sur une base de secondes réelles et en nombre d'appels. Tout décompte, pour être recevable, devra être échangé avec l'autre Partie lors de la réunion du CBR du mois concerné.

● **Périodicité de comptage** : elle commence à 00.00 heure le premier jour de chaque mois Calendaire et s'achève à 24.00 heure le dernier jour de chaque mois Calendaire. Le non respect par l'une des parties de cette périodicité de comptage entraîne automatiquement la prise en compte des données de comptage du trafic de l'autre partie, pour autant que celle-ci se soit conformée à la périodicité sus définie.

● **Taux de divergence global (TDG)** : Le taux de divergence est égal à la différence en valeur absolue entre les montants en minutes réelles constatés par les deux parties par même type de trafic et au titre de la même période de facturation, divisée par le montant calculé par la partie qui facture le trafic.

● **Le taux de divergence partiel (TDP)** : Elle est égale à la différence en valeur absolue entre les montants en minutes réelles constatés par les deux parties par faisceau d'interconnexion et au titre de la même période de facturation, divisée par le montant calculé par la partie qui facture le trafic. Le TDG et le TDP tolérables sont de 3% ou moins.

Le Comité Bilatéral Technique (CBT) composé de représentants de chacune des deux parties traite les procédures d'exploitation; les demandes de nouveaux points d'interconnexion (POI) et des délais de réalisation afférents ; les questions d'analyse quantitative et qualitative du trafic ; les besoins de capacité de chacune des parties ; les questions de prévisions de trafic et ainsi de prévisions de commandes de prestations d'interconnexion. Il a également pour mission d'étudier les éventuelles modifications ou changement dans les réseaux ou dans les services offerts d'une des parties pouvant affecter l'autre partie ainsi que les questions relatives à la préparation et à la gestion des périodes de haute saison en terme de trafic.

Le rôle du Comité Bilatéral de Réconciliation (CBR)

Le Comité Bilatéral de Réconciliation (CBR) doit traiter toutes les questions liées aux décomptes et à la facturation, aux procédures y afférentes, aux méthodes de réconciliation des écarts de comptages, au traitement des écarts, aux réclamations et aux contestations. Sa mission est d'aboutir à un montant réconcilié permettant la facturation des différentes prestations d'Interconnexion.

Le rôle du Comité Bilatéral Technique (CBT)



Avec le développement de la téléphonie mobile en Algérie, le challenge de l'interconnexion reste essentiel.

L'extrait du décret

- Chaque opérateur de réseau(x) public(s) de télécommunications est tenu d'interconnecter, directement ou indirectement, son (ses) réseau(x) à ceux des autres opérateurs de réseaux publics. A cet effet, il est tenu d'interconnecter directement son réseau avec au moins un autre réseau public. Il est tenu, en outre, de s'assurer que les interconnexions qu'il a établies permettent à son réseau de communiquer avec l'ensemble des autres réseaux publics compatibles

- La convention d'interconnexion doit prévoir les dispositions qui seront prises à l'effet de garantir le maintien de l'accès aux réseaux et aux services de télécommunications dans les cas de défaillance du réseau ou dans les cas de force majeure. L'autorité de régulation peut, si elle les juge insuffisantes, demander aux opérateurs de modifier ces conventions dans le sens de la prise en charge de cette obligation.

- Les catalogues d'interconnexion des opérateurs de réseaux de télécommunications ouverts au public doivent déterminer les conditions techniques et tarifaires de leur offre. Les offres sont distinctes pour les interconnexions de réseaux et les interconnexions de services.

- Les catalogues détaillent l'offre des opérateurs selon la décomposition suivante :

1. les services offerts : services d'accès commutés aux niveaux local, national, international, établissement des liaisons d'interconnexion, prestations complémentaires
2. les conditions techniques : description de l'ensemble des points d'interconnexion et des conditions d'accès physique à ces points, description complète des spécifications techniques et des interfaces d'interconnexion proposées ainsi que des conditions de leur mise en oeuvre ;
3. les tarifs et les frais : tarifs pour l'établissement et le maintien de l'interconnexion, y compris les tarifs de mise à disposition d'emplacements et de sources d'énergie pour les équipements localisés sur l'emprise du fournisseur d'interconnexion, tarifs d'acheminement du trafic, tarifs des prestations complémentaires éventuelles, modalités de détermination des frais variables associés à l'établissement de l'interconnexion.

L'offre d'interconnexion peut être modifiée au cours de la période de validité d'un catalogue sous réserve que tous les opérateurs puissent bénéficier également de la modification et sous réserve de l'approbation de cette modification par l'autorité de régulation. Si deux opérateurs s'accordent sur un point d'interconnexion ou sur des spécifications techniques ne figurant pas au catalogue, l'opérateur fournisseur d'interconnexion est tenu de rendre public un addendum à son catalogue afin d'y faire figurer le nouveau point d'interconnexion ou les nouvelles spécifications. Il doit alors faire droit aux demandes de modification de leur interconnexion formulées par les opérateurs ayant établi une interconnexion avec son réseau.

Toujours plus proche

Nouvelles Boutiques Mobilis

Direction Régionale d'Alger :

Boutique Zéralda

Rue du 1er Novembre N°17
Date d'ouverture : 02/04/2007

Boutique Tizi Ouzou

Tour Ali OURAB, Carrefour 20 Avril Boulevard
Krim BELKACEM Nouvelle ville.
Date d'ouverture : 09/04/2007

Direction Régionale de Constantine :

Boutique El Khroub

Rue Izlouï Ali, N°01 et Rue Karboua, El Khroub,
Constantine
Date d'ouverture : 04/02/2007

Boutique Chelghoum El Aid

Rue du 1er Novembre N°60, Chelghoum El Aid,
mila
Date d'ouverture : 05/02/2007

Boutique Barika

Cité du 1er Novembre, Barika, Batna
Date d'ouverture : 07/02/2007

Boutique Ain El Beida

Rue Hihî El Mekki, Ain El Beida, Oum El Bouaghi
Date d'ouverture : 21/03/2007

Boutique Kais

Rue Abbas Laghrour, Kais, Khenchla
Date d'ouverture : 04/03/2007



La nouvelle boutique Mobilis à Zéralda

Le carnet de Mobilis

Naissances

■ Une adorable princesse est venue égayer le foyer de Mr KHITER Mustapha, le 11 Mai 2007 . Elle se prénomme LYNA YASMINE. La Direction Régionale d'Alger présente ses vives félicitations aux heureux parents, un prompt rétablissement à la maman et une longue vie pleine de joies et de bonheur au bébé.

■ La Direction des Achats et de la Logistique Présente ses vives félicitations à Mme BOUMAKHLA Née MANSOUR Souad suite à la naissance, le 10 Mai 2007, d'une admirable gosse prénommée MERIEM YASMINE. En cet heureux événement, le personnel d'AT Mobilis se joint à leurs collègues de la DMC pour féliciter le papa, et souhaiter une longue vie au nouveau né, et un prompt rétablissement à la maman.

■ La Direction des Achats et de la Logistique Présente ses vives félicitations à Mme BENAMEUR Née BOUCHIREB Sihem suite à la naissance, le 01 Mai 2007, d'une fabuleuse gosse prénommée MAYSSA.

En cet heureux événement, le personnel d'AT Mobilis se joint à leurs collègues de la DMC pour féliciter le papa, et souhaiter une longue vie au nouveau né, et un prompt rétablissement à la maman.

Condoléances

● C'est avec une immense tristesse, que nous avons appris le décès de la mère de notre collègue, M. YOUSFI MOURAD agent à la DAL - DVAG, survenu le 20 Mars 2007 à Alger. Le Président Directeur Général et l'ensemble du personnel d'ATM-Mobilis, présentent à la famille de la défunte leurs condoléances les plus attristées et l'assurent de leur plus profonde sympathie en cette douloureuse circonstance. Que Dieu le tout puissant accorde à la défunte sa sainte Miséricorde et l'accueille dans son vaste Paradis . A Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournons.

● Monsieur le Président Directeur Général, ainsi que l'ensemble des cadres et personnels d'ATM-Mobilis, très affectés par le décès de Mrs Belmiloud Idir, 27 ans et Mohand Ouachem, 47 ans, parents de Monsieur Belharrat, Directeur de la Division Commerciale et Marketing, présentent à la famille des défunts leurs condoléances les plus attristées et les assurent de leur plus profonde sympathie. Les circonstances tragiques de leur assassinat le 15 avril 2007 au cours de l'attaque barbare de la poste de Taguemount Azzouz ne font qu'amplifier le sentiment de compassion à l'égard des parents et alliés d'Idir et Mohand. Que Dieu tout puissant leur accorde sa sainte Miséricorde et les accueille en son vaste paradis. A Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournons.

● C'est avec une immense tristesse, que nous avons appris le décès de Mme Oukil née Tayeb Cherif Yamina , mère de Mme Akeb née Oukil Nora, de la Direction Régionale d'ATM Mobilis de Béchar, survenu mardi 24 Avril 2007 à Oran, Monsieur le Président Directeur Général, et l'ensemble des cadres et personnels d'ATM Mobilis présentent à la famille de la défunte leurs condoléances les plus attristées et l'assurent de leur profonde sympathie en cette douloureuse circonstance.

Que Dieu tout puissant accorde à la défunte sa sainte Miséricorde et l'accueille en son vaste paradis. A Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournons.

● Monsieur le Président Directeur Général, ainsi que l'ensemble des cadres et personnels d'ATM Mobilis très affectés par le décès, de la tante de notre collègue, Mr AOUIDAD Mohamed Arab, Sous Directeur Acquisition Sites à la Direction du Déploiement et des Opérations Réseau (DOR) Survenu le 29 Avril 2006, présentent à la famille et aux proches de la défunte, leurs condoléances les plus attristées et l'assurent de leur profonde sympathie en cette douloureuse circonstance. Que Dieu tout puissant accorde à la défunte sa sainte Miséricorde et l'accueille en son vaste paradis. A Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournons.

● C'est avec une immense tristesse, que nous apprenons le décès du père de, Mr KESSI Yahia, Sous Directeur Commercial à la Direction Régionale d'ATM Mobilis d'Alger (DRA) Survenu le 29 avril 2007 à l'âge de 104 ans. Monsieur le Président Directeur Général, et l'ensemble des cadres et personnels d'ATM Mobilis, présentent à la famille et aux proches du défunt, leurs condoléances les plus attristées et l'assurent de leur profonde sympathie en cette douloureuse circonstance. Que Dieu tout puissant accorde au défunt sa sainte Miséricorde et l'accueille en son vaste paradis. A Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournons.



ATM MOBILIS

Site Sider 7, rue Belkacem Amani,
Le Paradou, Hydra, Alger
Tél : 213 21 54 70 16 -
Fax : 213 021 54 69 58 -
www.mobilis.dz

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

HACHEMI BELHAMDI
COORDINATION
DIRECTION DE LA MARQUE ET
DE LA COMMUNICATION
AREZKI BOUAZIZ
COMITE DE REDACTION
AZZEDINE AÏT TOURAD
CHAHRAZED LAMRANI
email : mobilis.lejournal@mobilis.dz

CONCEPTION
DÔME COMMUNICATION
ET SERVICES
Tél : 021 92 04 34 -
IMPRESSION SIA

Des offres et des promotions au service des 34 millions d'Algériens et des clients Mobilis.

1 Une promotion printemps "Bonus SMS sur cartes de recharges"



Le 19 Avril 2007, Mobilis a lancé une promotion printemps "Bonus sur cartes de recharges"

Description de l'Offre

Cartes de recharges	Bonus SMS
500 DA	20
1000 DA	50

Avec Bonus SMS valables vers tous les opérateurs Mobilis avec possibilité de consommer ces SMS jusqu'au 07 Juin 2007. Cette offre est valable jusqu'au 31 Mai 2007 et concerne les offres mobilisCarte, Gosto et Mobiposte.

3 Le multimédia sur le mobile de plus en plus accessible Nouvelle tarification pour le service GPRS



Bénéficier d'une nouvelle tarification appliquée sur le prix (Ko) du volume de téléchargement ou connexion GPRS. Le 10 avril 2007, MOBILIS a lancé une nouvelle tarification appliquée sur le prix du Ko consommé, afin de répondre efficacement aux attentes exprimées par notre clientèle et développer l'utilisation du service GPRS pour nos abonnés postpayés qui est ramenée à **0,10 DA HT** le Ko au lieu de 0,18 DA HT le Ko anciennement appliqué.

5 SIM SWAP, plus accessible !

Le 2 avril 2007, Mobilis a lancé un changement tarifaire de la SIM SWAP postpayée. Maintenant la SIM SWAP postpayée se facture à 100, DA HT au lieu de 600, DA HT précédemment.

2 Promotion été 150% de bonus

Pour un achat du 23 mai au 04 juillet 2007 Mobilis offre à ses clients Prépayés une promotion Eté "Bonus sur les Cartes de Recharge" : Ces bonus de 150% de crédit sont offerts aux

abonnés prépayés sur les cartes de recharge 500 DA, 1000 DA et 2000 DA. Voici l'application de votre bonus avec le montant par carte :



Profitez au maximum de Mobilis à Mobilis en voix*, sur les offres mobilisCarte et Gosto. Bonus utilisable jusqu'au 3 août inclus, à 5 da les 30". *voix : l'appel hors SMS et GPRS

Carte de recharge	Montant utilisable (voix, SMS, GPRS) tous opérateurs	Bonus voix utilisable de Mobilis à Mobilis	Total crédit
	500 DA	750 DA	1250 DA
	1000 DA	1500 DA	2500 DA
	2000 DA	3000 DA	5000 DA

4 Gosto Favoris : faites-vous plaisir Nouvelle offre Mobilis pour ses abonnés

4 numéros Favoris sur l'offre prépayée "GOSTO"
- 3 vers tout Mobilis +1 vers l'International - Les tarifs les plus bas du marché vers les 4 Favoris
Désormais les clients prépayés de l'offre "GOSTO" ont la possibilité de profiter d'un nouveau privilège en choisissant "4 numéros favoris", 3 vers les offres post payées et prépayées de Mobilis, plus 1 vers l'International à partir du 22 mars 2007.

Ainsi, les clients "GOSTO" profiteront des tarifs de communication les plus bas du marché vers leurs numéros favoris.
Tarifs des communications
Vers Tout Mobilis 2,99 DA l'appel
Vers l'International * 6,00 DA l'appel
*Favori International
Fixe et mobile USA, Canada
Fixe uniquement : France, Espagne, Italie, Allemagne et

JUSQU'AU 31 MAI

3 NUMÉROS FAVORIS VERS MOBILIS À **2.99 DA**

+ 1 NUMÉRO FAVORI VERS L'INTERNATIONAL* À **6.00 DA**

Grande-Bretagne
Simplicité d'activation par l'abonné chaque fois qu'il le souhaite en composant:
Liberté de modifier sa liste de favoris en composant pour chaque nouveau numéro:
La configuration et l'activation des numéros favoris sont effectuées par l'abonné chaque fois qu'il le souhaite, en composant simplement: *601*1* numéro préféré #

L'abonné modifie sa liste de favoris en toute liberté en composant pour chaque nouveau numéro: *601*2* numéro préféré #
Pour visualiser sa liste de numéros favoris l'abonné "GOSTO" compose : *601#
La configuration des quatre (4) premiers numéros favoris est gratuite.
Chaque nouvelle modification est taxée à 20DA/TTC
A propos de Gosto
Ce nouveau privilège s'adresse à la communauté clients de l'offre prépayée "Gosto" née en avril 2006 et qui bénéficie depuis, des avantages suivants :
" Validité illimitée
" Tarifs uniques vers tous les réseaux
" Tarifs de plus en plus avantageux selon la tranche horaire
" Le choix du mode de taxation à la seconde après les 30 premières secondes
" Le GPRS-MMS
" L'international et le Roaming international

Le Plus Grand Réseau au service des 34 millions d'Algériens

96,7% de couverture

mobilis

Le plus Grand Réseau de Téléphonie Mobile



CONFIDENCE D'UN PATRON:
*“ Dès aujourd’hui, j’opte pour Mobilis.
 Et le meilleur est à venir...”*



Plus que jamais, votre entreprise doit opter pour un abonnement post payé Mobilis. Avec des tarifs très compétitifs, la plus large couverture Réseau et une offre commerciale exceptionnelle, Mobilis est sans aucun doute votre partenaire privilégié.

Pour plus d'informations, rendez-vous dans une agence Mobilis ou appelez-nous au 999 ou 060 600 999.



et que chacun parle